

194



## EUROPE. — MOYEN AGE

### COSTUMES SACERDOTAUX.

L'AUBE, LE ROCHET ET L'AMICT. LA CHASUBLE. LA DALMATIQUE. L'ÉTOLE ET LE MANIPULE. LA CHAPE.  
LA TONSURE ET LES BONNETS. LES CHAUSSURES.

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	

Le costume clérical existait dès le quatorzième siècle; car il était de règle que les gens d'Église ne devaient prendre dans les modes régnantes que les habits longs et flottants; mais le costume sacerdotal fut constitué seulement sous les premiers mérovingiens.

Auparavant, on s'était accordé, dans le clergé, à ne s'approcher de l'autel que vêtu de blanc, mais il y eut bien des exceptions faites à cet usage. Saint Martin, pendant tout le temps de son apostolat, célébra en *birre* noir; au cinquième siècle, les évêques de la Narbonnaise se servaient d'étoffes teintées et brodées.

*L'aube et l'amict.* — L'un des premiers vêtements liturgiques fut l'aube, tunique de lin descendant jusque sur les pieds, comme l'ancienne *stola* des dames romaines; elle admettait, ainsi que ce vêtement, la décoration de claves de pourpre. Elle fut appelée *linea* en considération de son étoffe, et *alba* parce qu'elle était blanche. *Alba* a fait aube en français.

Lorsque, sous les carolingiens, le luxe fit irruption dans le costume sacerdotal, les aubes, en dépit de leur nom, furent faites d'étoffes de couleur et de tous autres tissus que le fil. Du Cange parle d'une aube sur laquelle un abbé de Saint-Gall avait fait représenter en broderie des sujets tirés des *Noces de la Philologie* de Martianus Capella.

L'aube, au douzième siècle, dut être préservée du contact de la peau par une tunique de dessous, origine de la soutane; et, afin de cacher l'encolure de ce premier vêtement, les épaules furent enveloppées de l'*amict*. Le *parement*, pièce carrée d'étoffe de couleur brochée ou brodée, cousue au bas de l'aube, date de la même époque. Ce détail est visible dans chacune des figures ici représentées.

Pour empêcher que la longueur et l'ampleur ne gênassent les mouvements du célébrant, on la serrait autour des reins avec un cordon auquel on substituait quelquefois une ceinture de soie aux extrémités enrichies de broderies d'or ou d'argent. Les évêques étaient les seuls qui usassent de ces sortes de ceintures.

Les aubes perdirent, vers le milieu du quatorzième siècle, l'apparence antique qu'elles avaient conservée jusque-là. Au lieu de draper par l'effet de la ceinture, elles furent bâties de manière à produire des plis droits. Quant au parement de couleur qui les décorait dans le bas, il ne fut supprimé qu'à la fin du quinzième siècle.

Le *rochet* est une aube courte, à manches étroites, que portent encore les évêques.

L'*amict*, longue pièce de toile fine garnie au chef d'une broderie enveloppant le cou du célébrant, fut adopté vers l'époque carolingienne; il voilait alors la tête et était abaissé au moment de l'office.

L'origine de ce vêtement n'est point indiquée dans les premiers monuments chrétiens; au contraire, à cette époque les prêtres sont toujours représentés la tête nue, par opposition aux usages religieux du paganisme. Au treizième siècle, le prêtre, avant de monter à l'autel, se voilait encore avec l'amict, bien que les monuments figurés montrent toujours la partie brodée de ce vêtement rabattue sur la chasuble en manière de collet, tandis que la partie de toile fine entre, en se plissant, sous l'aube. Les collets de broderie, dont les amicts étaient pourvus, disparurent peu à peu depuis 1450.

*La chasuble.* — Elle fut le manteau sacerdotal choisi par l'Église dans ses prescriptions relatives aux premiers vêtements liturgiques. Il n'y avait alors aucune différence entre le costume sacerdotal des prêtres et celui des évêques; seulement, parmi ces derniers, les métropolitains, qu'on a appelés depuis archevêques, portaient, sur la chasuble, le *pallium*, marque distinctive consistant en une bande d'étoffe blanche ornée de croix noires (voir les planches G N, Byzantin, et G I, Byzantin et Abyssin).

« Comme une petite maison (*casula*), la chasuble couvrait entièrement l'homme », dit Isidore de Séville. Celui qui en était revêtu, pour faire usage de ses bras, en relevait les deux côtés au-dessus des poignets, de manière à former de nombreux plis latéraux; mais la gêne que ces plis épais devaient causer aux mouvements fit que, dès le onzième siècle, on échantra un peu la chasuble sur les deux côtés correspondant aux bras, et qu'au lieu d'être ronde, elle devint ovale. Au treizième siècle, elle est coupée en forme de large entonnoir, afin de donner, sur les bras, un amas moins considérable de plis; cette forme ne se modifie que vers la fin du siècle suivant où elle prend alors moins de longueur dans la partie recouvrant les bras et plus d'ampleur dans les parties inférieures; voir n° 10. Dans les exemples n° 3, 4, 5, 7 et 8, datant du quinzième siècle, la chasuble se raccourcit encore sur les bras. Dans la suite, on exagéra de nouveau cette dernière mode, ce qui conduisit à la forme de la chasuble moderne qui ne recouvre plus les bras et se compose de deux pans d'étoffe roides tombant devant et derrière.

Dans les mosaïques des premiers siècles, les chasubles ont toujours l'apparence d'un vêtement de laine aux nuances indécises. Sous les carolingiens, les couleurs les plus éclatantes sont admises, en même temps qu'une étoffe toute de soie, désignée sous le nom de *celand*, obtient la préférence sur les fins lainages et les tissus mélangés de laine et de soie. Jusqu'au treizième siècle, la chasuble est presque toujours décorée d'un clave par devant et par derrière; c'est le dernier emploi que l'on ait fait de cet ornement qui existait depuis tant de siècles; on lui donna le nom d'*orfroi* lorsqu'il était décoré de broderies. Les orfrois des chasubles, tout en conservant leur nom, se transformèrent, sous Charles VI, en bandes d'une très grande largeur, sur lesquelles on exécutait en broderies d'or ou de soie, tantôt des sujets légendaires enfermés dans des cadres d'architecture, tantôt des emblèmes héraldiques. La bande dorsale, par l'addition d'une traverse, devint une croix (voir n° 4); il y eut même, à cette époque, des chasubles sur la face antérieure desquelles on voit ce même ornement (n° 3), exemple qui ne se rencontrait jamais dans le costume sacerdotal des prêtres français.

*La dalmatique.* — Considérée sous les derniers Césars comme un vêtement efféminé, la dalmatique fut donnée aux diacres de l'Église primitive par le pape Sylvestre I<sup>er</sup>. Elle était souvent blanche, toujours de couleur claire, et ornée de claves auxquels s'ajoutait, en façon de bordure, une décoration de glands ou de houppes; ses manches fort larges ne descendaient que jusqu'aux coudes.

La forme de ce vêtement religieux se modifia quelque peu. La dalmatique du douzième siècle n'avait plus



EUROPE-MOYEN-AGE

EUROPA MIDDLE AGES

EUROPA MITTELALTER

N

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Lestel lith.

l'ampleur de celle des temps anciens et produisait l'effet d'un sarrau fendu sur les côtés; ses manches, d'une largeur plus ou moins prononcée, selon les lieux, laissaient une partie des bras à découvert. Pendant les treizième et quatorzième siècles, le col de la dalmatique est plus ouvert et laisse voir la bordure de l'amict; les manches sont moins larges et plus longues (voir nos 1 et 6). La dalmatique actuelle n'a presque, avec l'ancienne, rien autre chose de commun que le nom. Les cordons ornés de glands d'or que l'on adapte encore aux dalmatiques accusent leur ampleur primitive; car c'était par ce moyen qu'on en relevait les côtés au-dessous des bras, pour ne pas gêner le diacre dans ses fonctions.

Porter la dalmatique sous la chasuble, comme on le voit dans le n° 5, était un privilège que les évêques ne partageaient qu'avec les abbés mitrés.

*L'étole et l'oraire ou manipule.* — L'étole est issue de l'oraire, espèce de mouchoir que le prêtre portait auparavant à sa ceinture afin de s'envelopper les mains lorsqu'il touchait à de certains objets sacrés. C'est au neuvième siècle que cet ornement prit sa forme actuelle, ainsi que la place qu'il occupe dans le costume du célébrant. Taillée sur le patron du pallium, l'étole fut placée droite sur le cou, les deux bouts retombant sur le devant de l'aube. L'étole a encore avec le pallium cette autre analogie que, bien qu'elle ne soit qu'une étroite bande d'étoffe, elle porte le nom d'un vêtement qui, autrefois, avait été très ample, la *stola*.

L'étole était l'insigne du sacerdoce, non seulement dans l'église et à l'autel, mais dans le monde; les canons enjoignaient aux prêtres de l'avoir toujours sur eux. Pendant la célébration de la messe, cet ornement se passe sur l'amict et se maintient croisé sur la poitrine en étant passé dans la ceinture de l'aube; l'évêque le laisse pendre tout droit par devant.

Primitivement, l'étole était de lin blanc, sans ornements, avec une simple frange aux deux bouts. Mais on ne tarda guère à porter des étoles d'une grande richesse, brodées d'or et ornées de perles et de pierreries. Presque toutes les statues d'évêques et de prêtres remontant aux douzième et treizième siècles, laissent apparaître, sous la chasuble, des étoles d'une extrême richesse; il est alors très rare de les voir terminées par l'élargissement qu'on leur a donné depuis, elles conservent plutôt une largeur égale jusqu'à leurs extrémités.

L'oraire primitive, ayant été métamorphosée en étole, reparut sous un autre nom dans l'habit d'église. Il devint le suaire (*sudarium*) porté à la main, et non à la ceinture ni sur le bras. Il en fut du suaire comme de l'oraire; sous le règne de Charles le Chauve, on le voit transformé en une simple bande, décorée de la même manière que l'étole. En langue vulgaire, on l'appela *fanon*; il devint plus tard le *manipule*.

Les plus anciens manipules, tels que ceux des miniatures de la Bible de Charles le Chauve et des figures de la tapisserie de Bayeux, sont des bandes d'étoffes blanches frangées. Ceux des onzième et douzième siècles sont également frangés; ils sont droits et légèrement élargis à leur extrémité. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que le clergé lui a donné la forme de palettes.

*La chape.* — Elle fut, dans son origine, un manteau muni d'une capuce dont on se couvrait la tête. On en faisait surtout usage pour les processions lointaines, afin de se garantir de la pluie. De là le nom de *pluvial* qui lui fut aussi donné.

La chape était exactement ronde et ouverte sur le devant; une large agrafe maintenait les deux bords fermés sur les épaules. Sa forme ne changea pas jusqu'au quinzième siècle, si ce n'est que l'agrafe avait été remplacée par une large bride brodée. C'est à partir de cette époque que l'on commença à fabriquer des chapes d'étoffes épaisses et couvertes d'orfrois (voir nos 9 et 11).

*La tonsure et les bonnets.* — Tous les ecclésiastiques de l'époque mérovingienne avaient déjà la tonsure et ne conservaient de leurs cheveux qu'une couronne autour de la tête. A cet égard, il n'y avait pas de différence entre les membres du clergé séculier et les moines.

Il s'en faut que l'usage des bonnets ecclésiastiques soit aussi ancien. Ce fut en 1243 que les chanoines de

l'église métropolitaine de Cantorbéry demandèrent au pape Innocent IV de se couvrir la tête pendant les offices divins. Toutefois il n'est question de calottes régulièrement portées par les ecclésiastiques pendant les offices qu'en 1377, et encore faut-il que ces ecclésiastiques ne soient pas occupés aux fonctions de leur ministère.

*Les chaussures.* — Les constitutions de l'Église ne permettaient pas aux prêtres de célébrer la messe avec les chaussures qu'ils portaient en dehors de leurs fonctions; et l'on trouve, jusque dans les Capitulaires de Charlemagne, des injonctions adressées aux prêtres de ne célébrer la messe qu'avec une chaussure particulière. Cette chaussure liturgique était l'ancien soulier mérovingien muni de cordons d'attache. Au douzième siècle, ces chaussures se laçaient sur le côté et étaient devenues pointues du bout, à la mode du temps; leur étoffe était de drap de soie broché blanc, rouge ou pourpre. Dans la suite, les souliers liturgiques furent changés en mules de velours.

N° 5.

Évêque; 1450.

Mitre sans fanon. Amict dont le collet brodé, comme dans chacune des autres figures, retombe sur la chasuble; cette dernière, d'étoffe unie, est portée sur une dalmatique brodée. Aube sans parements. Mules de velours. Crosse à laquelle est attaché le *sudarium*. Voir, pour les signes de l'évêque, la planche D. J.

N° 10.

Prêtre anglais; 1350.

Chasuble d'étoffe unie. Les broderies du manipule et de l'étole sont du même caractère que celles du *parement* de l'aube.

N°s 2, 3, 7 et 8.

Prêtres; 1460-1500.

N° 2. Aube dont le bas et les poignets sont ornés de parements. Étole aux pans croisés sur la poitrine et passés dans la ceinture.

N°s 3, 7 et 8. Chasubles *orfraisées*; l'une, n° 7, n'est garnie d'orfrois

que sur les bords; les autres, sur chacun de leurs côtés, ont une bande verticale ou une croix brodée.

N°s 9 et 11.

Prêtres de la même époque, vêtus de la chape. Le n° 11 porte un évangélique.

N° 4.

Prêtre vénitien; 1460.

Chasuble ornée d'une croix brodée. La forme de ce vêtement commence à s'altérer et se trouve de plus en plus échancrée sur les bras.

N° 1.

Diacre romain; 1450.

N° 6.

Diacre flamand; 1460.

Ces deux figures ont la dalmatique en tissu d'or, fendue sur les côtés. Celle du diacre romain est longue et ornée de *parements*. Manipules.

*Exemples provenant du Glossary of ecclesiastical ornament and costum, de Welby Pugin.*

*Voir, pour le texte : Willemmin, Monuments français, texte d'André Pottier. — L'abbé J.-B. Pascal, Institutions de l'art chrétien, 1856. — Quicherat, Histoire du costume en France. — Viollet-le-Duc, Dictionnaire du mobilier.*

